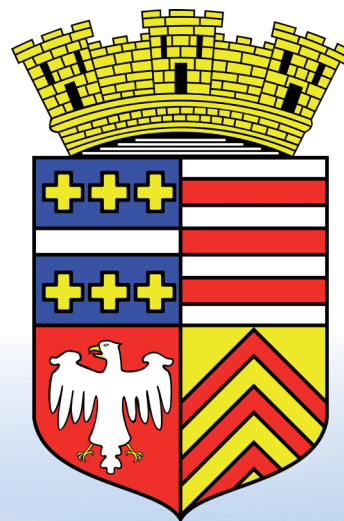


NUCOURT

Com-Info



PAGES **2_3_4**

Actus municipales

PAGE **5**

Agenda & CMJ

PAGES **6_7**

Cadre de vie

PAGES **8_9**

Enfance et
jeunesse, nature
et découverte &
fête communale

PAGE **10**

Solidarité

PAGES **11_12**

Annonces

NUMÉRO 86

MAI 2016

La rosée de mai fait tout beau ou tout laid.

Budget 2015

Le budget de l'année 2015 est clôturé et les comptes administratifs (comptabilité communale) et de gestion (comptabilité de la Trésorerie) ont été votés lors du conseil municipal du 8 avril, ainsi que le budget prévisionnel 2016. N'oubliez pas que même si un budget doit être légalement voté à l'équilibre, ce n'est pas pour autant qu'il le soit à la clôture des comptes à cause des différents événements intervenus dans l'année ou des choix du conseil municipal.

Outre les travaux d'entretien quotidiens, l'année 2015 a été marquée notamment par le déménagement de l'école (création d'un dortoir, d'une salle informatique et d'une salle des professeurs) et sa mise en conformité en termes d'accessibilité, la remise en conformité d'un logement communal, le remplacement des éclairages par des éclairages « basse consommation », la mise en place d'un plateau de ralentissement à l'entrée Nucourt/Magny, l'aménagement de la voie verte et la création du sentier du patrimoine.

Ces investissements ont été réalisés grâce aux fonds propres de la commune et aux subventions du PNR, du conseil départemental du Val d'Oise et de l'État.

En 2015, la commune a encore pu dégager un excédent d'environ 200 000 € mais celui-ci est en baisse systématique depuis plusieurs années. Cet excédent associé aux recettes que vous pouvez voir ci-contre, permet à la commune de disposer d'un budget global de 1 118 335,43 € pour l'année 2016. Ce budget a été construit en recherchant une optimisation des coûts des dépenses et à partir d'une hausse des recettes à travers les impôts locaux et la taxe d'assainissement collectif.

Budget 2016

“ Depuis plusieurs années, nous avons dû absorber une baisse des recettes ainsi qu'une hausse des dépenses, et proposer un budget équilibré comptablement parlant.

La baisse des recettes provient :

- d'une baisse des dotations de l'État (-41 % sur deux ans) dans le but de réduire la dette publique de la France. Cette baisse continuera encore en 2017 ;
- d'un effet continu de la baisse des recettes depuis 2010 avec la réforme de la taxe professionnelle ;
- de la réduction des subventions (départementales, PNR, AESN...) ;
- de la baisse des recettes fiscales liées aux exonérations.

La hausse des dépenses provient :

- des dépenses de solidarité ;
- de la mise en place des nouvelles activités périscolaires (50 000 € sur deux ans) ;
- des nouveaux rythmes scolaires qui ont engendré une plus grande amplitude des heures d'ouverture des services périscolaires ;
- de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux ;
- des dépenses de surveillance et de respect de la réglementation (sécurité, environnement, cadre de vie) ;
- de la hausse du contrat de prévoyance du personnel communal ;
- des frais d'étude de projet et assistance (AMO) nécessaires à la réalisation des projets d'investissement ;
- des frais d'entretien et d'énergie ;
- du maintien de l'investissement sur les bâtiments publics et la voirie ;
- des dépenses de maintenance des réseaux et installations publiques.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Face à ces contraintes et aux dépenses d'investissements nécessaires pour l'avenir de la commune, le conseil municipal a décidé de garantir l'équilibre du budget :

- en augmentant la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises de 5 % et, la taxe sur le foncier bâti de 6,96 % (sachant que des règles de lien existent entre ces taxes).
- en augmentant le tarif de l'assainissement collectif de 0,76 à 1,14 €/m³, ce qui nous rapproche de la moyenne nationale (entre 1,4 et 1,5 €/m³). Une étude de la réhabilitation de l'assainissement à travers le Schéma Directeur de l'Assainissement (SDA) est menée conjointement avec la commune de Cléry-en-Vexin et l'agence de l'eau (AESN), ce qui nécessitera d'envisager des travaux à court et moyen termes. Cette étude est subventionnée à 80 %.

En ce qui concerne le budget de l'eau, il faut ajouter qu'après avoir rattrapé les redevances dues à l'agence de l'eau depuis 2010, nous devons rattraper le retard dans le paiement des factures d'achat d'eau (que nous prévoyons d'étaler sur deux ans minimum). Afin de pallier le déséquilibre du budget, il a été décidé de faire appel à l'excédent de fonctionnement du budget de l'eau de 22 039,78 € et une subvention communale de 12 685,05 €.

- en diminuant les dépenses :
- réduction des effectifs (suppression d'un poste en 2016) ;
- utilisation maximum des compétences en développant le travail en régie autonome ;
- renégociation des contrats communaux ;
- actions sur les économies potentielles notamment sur l'énergie ;
- réduction des frais de fonctionnement dans tous les secteurs (ex : suppression des NAP, du bulletin annuel) ;
- recherche systématique d'aide et mutualisation des dépenses.

En 2016, nos investissements (260 000 €) se tourneront essentiellement vers l'étude du SDA (voir ci-dessus), la finalisation des travaux de sécurisation contre les inondations, les travaux d'enfouissement des réseaux (rue de la Gare) avec l'aide du syndicat « SIERC », le

déploiement de la fibre optique avec la CCVC, la réhabilitation des cinq logements rue de la Boutrolle grâce à un plan de financement obtenu avec l'assistance de SOLIHA 95 (ancien PACT 95), la création d'un préau à l'école subventionné à 40% par l'État (qui doit être accepté au préalable par l'architecte des bâtiments de France) et la poursuite de la mise en conformité d'accessibilité des bâtiments communaux.

Les décisions n'ont pas été faciles à prendre cette année mais notre souci est toujours le même : gérer avec rationalité le bien commun en maîtrisant le budget de la commune, dans le but de n'oublier aucun des habitants de Nucourt et de maintenir un cadre de vie de qualité. ”

Philippe Flahaut



Nouveaux horaires de la mairie

Lundi : 15 h 00 – 18 h 30 ;
Mardi : 10 h 00 – 12 h 00 ;
Jeudi : 15 h 00 – 19 h 00 ;
Vendredi : 10 h 00 – 12 h 00.

Ressources

391 688 €

Réalisation
2015



436 075 €

Prévision
2016

Impôts des entreprises et particuliers

367 256 €

Réalisation
2015



208 685 €

Prévision
2016

Excédents

258 308 €

Réalisation
2015



188 747 €

Prévision
2016

État et collectivités territoriales

147 879 €

Réalisation
2015



181 908 €

Prévision
2016

Eau

159 348 €

Réalisation
2015



73 159 €

Prévision
2016

Recettes services extérieurs

53 891 €

Réalisation
2015



29 762 €

Prévision
2016

Recettes diverses (gestion courante)

Dépenses

398 187 €

Réalisation
2015



371 883 €

Prévision
2016

Personnel communal

212 602 €

Réalisation
2015



220 964 €

Prévision
2016

Eau

199 465 €

Réalisation
2015



217 042 €

Prévision
2016

Aménagement et entretien du territoire

191 159 €

Réalisation
2015



233 673 €

Prévision
2016

Administration de la commune

137 546 €

Réalisation
2015



53 410 €*

Prévision
2016

Enfance et jeunesse

14 320 €

Réalisation
2015



11 400 €

Prévision
2016

Fêtes et cérémonies

6 162 €

Réalisation
2015



9 964 €

Prévision
2016

Solidarité

* Prévision sans les salaires du personnel périscolaire du fait de l'intégration du budget « caisse des écoles » dans le budget communal.

Nucourt

Dimanche 12 juin

Apéritif-déjeunatoire organisé par le CCAS pour les plus de 65 ans à 12 h 00.

Dimanche 19 juin

Essais des caisses à savon de 15 h 00 à 17 h 00 entre Hardeville et l'ancienne gare de Nucourt.

Mardi 28 juin

Collecte des encombrants.

Samedi 2 et dimanche 3 juillet

Fête communale « à fond la caisse ».

Wenings

Mercredi 8 juin

« Histoires de rêves, histoires de fantastique, c'est dingue tout ça ! » au château Moritzstein.

Dimanche 19 juin

« Max et Maurice : il y a un trou dans le pont » au château Moritzstein.

Idées sortie

Dimanche 5 juin

7e Rallye touristique dans le Vexin. Renseignements et inscriptions sur <http://www.ot-vexincentre.fr>

Les dimanches 12 et 26 juin

Visite du site archéologique de Genainville. Rendez-vous à 14 h 15, place de l'église à Genainville. Retour vers 17 h 00.

Dimanche 19 juin

Concert Orchestre Éclats d'Ébène à 17 h 00 à l'église Sainte Madeleine au Bellay-en-Vevin. Libre participation.

Samedi 25 et dimanche 26 juin

Festival du voyage responsable sur les quais de l'Oise à Pontoise. Tél : 01 34 41 70 60.



Muguet tu donnes du bonheur

Le premier jour du mois de mai s'éveille sous un ravissant soleil radieux accompagné d'une fraîcheur hivernale. Toute l'équipe du CMJ s'emploie à organiser le stand pour la traditionnelle vente du muguet. L'envie et la détermination, accompagnées d'humour ont permis au CMJ de vendre tous les brins mis à disposition. Un grand merci aux Nucourtoises et Nucourtoises d'avoir permis cette vente en un temps record, mais surtout d'avoir apporté un brin d'amour dans leur foyer. Cette coutume remonte à la Rome antique où le premier jour de mai coïncidait avec les floralies, des fêtes qui se célébraient en l'honneur de Flora la déesse des fleurs et du printemps.

La recette générée par cette vente permettra aux membres du CMJ de financer des projet émis lors de leurs précédentes réunions.

Des bouchons pour Enzo

Les sacs récoltés par le CMJ, ont été déposés le 1^{er} mai devant la porte de la CCVC, normalement il aurait fallu les placer dans la poubelle mais il y en avait trop. Merci à tous.

Commémoration

Le 8 mai 1945, à 15 heures, les cloches sonnent pour marquer la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe. Le général de Gaulle annonce lui même la capitulation allemande dans une allocution radiophonique.

Cette année, où nous commémorons le 71^e anniversaire de cette journée, Monsieur Jean-Claude Impens, ancien combattant, a reçu deux médailles militaires : la médaille commémorative opérations sécurité et maintien de l'ordre en Algérie et la médaille de reconnaissance de la nation en Afrique du Nord.



Après l'hommage rendu devant le monument aux morts, tout le monde était convié dans la salle du foyer rural où Monsieur le Maire a procédé à la remise des diplômes aux salariés pour leur ancienneté et leur mérite :

- Mme Véronique Martin, vermeil.
- M. Alain Martin, vermeil.
- M. Frédéric Hemmeryckx, vermeil.
- M. Lionel Brochard, argent, vermeil et or.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.



Festivités du Jumelage

Et voilà... Quatre ans d'attente, des mois de préparatifs, des heures de travail, et ces quelques jours avec nos correspondants de Wenings sont passés très vite.

Samedi 14 mai, la municipalité accueillait la délégation allemande de Wenings. Les membres de l'association Les amis du Jumelage ont organisé cette rencontre. Les retrouvailles sont chaleureuses comme à l'accoutumée. Des embrassades, des larmes de joies et tous se retrouvent autour du verre de l'amitié.

Après les quelques mots de bienvenue de Monsieur le Maire, Philippe Flahaut, et le bref discours du nouveau maire de Gedern Wenings, Guido Kempel, la soirée s'est déroulée en famille.



Le dimanche matin, c'est sous un soleil timide (mais pas de pluie) que nous nous sommes retrouvés à 9 h 30 pour faire découvrir notre patrimoine le long du sentier inauguré à l'automne dernier. Un petit livret donnait la traduction des 11 plaques qui jalonnent ce chemin.



C'est dans une ambiance conviviale que le pique-nique du midi sur la coulée verte a eu lieu.

À 18 h 00, la cérémonie au cimetière fût empreinte de beaucoup d'émotion. Il est vrai que ces dernières années sont douloureuses pour nos jumelages. Plusieurs personnes ayant activement œuvré, tant à Nucourt qu'à Wenings, pour tisser les liens qui nous unissent aujourd'hui nous ont quittés. C'est dans l'église que le chœur de Wenings a entonné deux chants qui résonnent encore dans nos cœurs.

Puis l'heure de la soirée officielle est arrivée.



Nous nous sommes retrouvés dans la salle du foyer rural décorée par les employés communaux et les membres de l'association. Là se sont enchaînés chants, danses et discours tout au long du repas, et ce dans une ambiance détendue.

La soirée dansante qui a clôturé cette journée a connu un grand succès : tout le monde ou presque s'est aventuré sur la piste de danse.

Le lundi matin, les yeux piquaient un peu, mais le traditionnel match de football allait remettre en forme tous les participants, avec un score à l'image de la convivialité : 11 à 11. Le reste de la journée et la soirée se sont déroulés dans les familles, qui se sont parfois regroupées pour une nouvelle soirée festive...



Mardi matin, c'était déjà l'heure du départ... Là encore beaucoup d'émotion et de larmes de devoir déjà se quitter. Mais rendez-vous est déjà pris pour la prochaine rencontre qui fêtera le 50^e anniversaire de la signature du serment de Jumelage.

L'association Les amis du Jumelage tient à adresser ses remerciements à Monsieur Philippe Flahaut pour son implication et sa participation active tout au long du week-end, à Mesdames et Messieurs les maires-adjoints et conseillers municipaux présents lors des différentes séquences de ce week-end, à nos agents techniques, Jean-Luc, Gilles et Serge, pour leur travail ces derniers jours afin que tout soit fin prêt, à Olivier Lerebour pour le parking du car allemand et à tous les membres de l'association (membres du bureau et adhérents) pour leur aide lors de la préparation et du rangement.

Point de rencontre petite enfance

Une réunion d'information destinée aux futurs parents et parents du territoire se tiendra le mardi 14 juin 2016 de 19 h 00 à 20 h 30 dans les locaux du RAM de Us (à côté de l'école) 27 rue Dampont à Us.

Les professionnels de la petite enfance y présenteront les différents services et modes d'accueils existants ainsi que les droits et prestations liés à l'arrivée de l'enfant.

À l'issue de cette présentation collective, les intéressés pourront prendre un rendez-vous personnalisé afin d'étudier leur cas en particulier.

Nos partenaires de la CAF enverront prochainement des invitations aux futurs parents ayant déclaré leur grossesse à leurs services.

Centre de loisirs de Chars

La municipalité renoncera dès la rentrée scolaire 2016-2017 à proposer le service d'accompagnement des enfants au centre de loisirs de Chars pour l'année 2016-2017, le mercredi après-midi.

En effet, sa mise en place avait été possible sur la demande de service pour quinze enfants. Dès la rentrée 2015-2016, neuf enfants ont été réellement inscrits. À ce jour, seuls trois enfants utilisent régulièrement le service.

Dans ces conditions, la municipalité ne peut plus mettre à disposition un agent communal pendant une heure (aller avec les enfants à Chars et retour de l'agent sur site) ni demander à la communauté de communes d'assurer le transport pour trois enfants.

Le monde du ruisseau

L'Aubette est parsemée d'une plante semi-aquatique : la populage des marais

C'est une plante vivace de la famille des renoncules, comme les boutons d'or mais plus gros, plus haut (30 cm) et les pieds dans l'eau. Elle illumine la rivière de ses petites fleurs jaunes or.

Ses feuilles sont jolies comme un cœur et ses fleurs s'épanouissent de mars à août. Si vous tenez à la voir de près, il vous suffit de marcher le long du ruisseau entre la cressonnière et Blamécourt.

Rassurons-nous sur notre zone humide, c'est une plante sensible à la pollution, elle aime les eaux pures. Sa présence indiquerait donc un biotope plutôt saint.

En phytothérapie, elle possède des propriétés désintoxicantes.



Non loin de là... Des tritons encore à l'état larvaire

La peau humide et perméable de ces amphibiens, lorsqu'ils sont en phase aquatique, laisse passer l'air et leur permet de respirer partiellement par la peau. Ce qui implique en contrepartie une plus grande sensibilité aux agents polluants leur environnement. Encore une présence rassurante.



Au printemps, le mâle effectue sa parade nuptiale en arborant de belles couleurs, en effectuant des danses, et enfin envoie des signaux olfactifs autour de la femelle. Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour être séduisant !

La femelle pond ses œufs séparément sur des plantes aquatiques. Avec ses petites pattes arrières elle replie le végétal sur l'œuf collant qui sera ainsi caché des prédateurs (instinct maternel !).

Le triton restera à l'état de larve pendant trois mois et atteindra sa maturité sexuelle à l'âge de trois ans.

Sources : reptiles et amphibiens, Maurice Burton

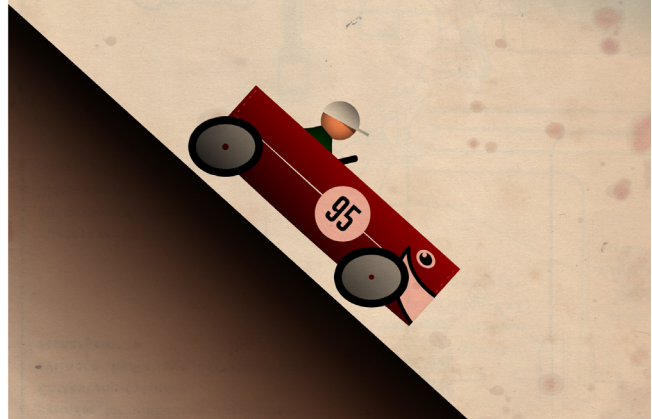
FÊTE COMMUNALE DE NUCOURT

SAMEDI 2 JUILLET 2016

La fête à fond la caisse

DIMANCHE 3 JUILLET 2016

Concours de caisses à savon



Caisses à savon : bientôt les premiers essais

Beaucoup ont commencé à réaliser leur bolide pour la course du 3 juillet. Le 27 mai dernier, une réunion d'information s'est tenue à la mairie, et quelques passionnés et futurs constructeurs se sont retrouvés pour discuter du règlement technique, du déroulement de la courses, partager leurs astuces et échanger leurs premières impressions.

À l'issue de cette réunion, il a été décidé de permettre aux équipages de tester leurs engins avant le dimanche 3 juillet. Le dimanche 19 juin, de 15 h 00 à 17 h 00, la route entre l'ancienne gare de Nucourt et Hardeville sera donc fermée à la circulation pour que les caisses à savon du concours effectuent leurs premiers tours de roues... À fond la caisse !

Apéritif-déjeunatoire

Le dimanche 12 juin, à partir de 12 h 00, le CCAS organise un apéritif-déjeunatoire. Comme nous l'avons indiqué lors de la remise des colis, et dans la mesure où les mercredis récréatifs ne semblaient pas répondre à une attente particulière, le CCAS a imaginé organiser cette manifestation pour permettre à nos anciens de se retrouver autour d'un verre. Ce moment de convivialité s'adresse aux personnes de 65 ans et plus.

Afin de permettre une bonne organisation, inscrivez-vous en appelant en mairie au 01 34 67 41 11 et ce jusqu'au 9 juin 2016.

Nous espérons que vous serez nombreux !

Voyage en Afrique

En novembre prochain, Roseline Pelage, notre infirmière locale partira de nouveau en Afrique dans le cadre d'un voyage humanitaire.

Comme nous l'avons fait lors de son voyage au Sénégal nous faisons appel à vous pour récupérer du matériel scolaire : stylos, crayons, règles, compas, ciseaux... Toutes ces petites fournitures que vous n'utilisez plus, surtout ne les jetez pas, elles permettront de soutenir son initiative.

Les besoins sont grands. Merci à tous.



Petit rappel de vigilance

Les malfaiteurs étant de plus en plus machiavéliques, nous souhaitons attirer votre attention sur une de leurs techniques préférées, le vol à la fausse qualité.

Un faux technicien (des eaux, EDF, GDF etc.) se présente au domicile de personnes âgées sous prétexte de vérification du réseau, dont il a soit disant la charge, ou de travaux. Quelques minutes plus tard, deux faux policiers se présentent (avec brassards et cartes de police) indiquant qu'ils sont sur la piste du faux technicien et qu'ils viennent l'interpeller.

La victime, se sentant en sécurité, laisse évidemment rentrer les pseudos policiers qui interpellent leur complice. Ils demandent ensuite à la victime de vérifier si rien n'a été dérobé, et même de les conduire là où sont entreposées les valeurs (argent, bijoux...). La suite vous la devinez, ils partent tranquillement avec le butin. Rassurez-vous, nous n'avons pas entendu parler de tels agissements dans le secteur, mais nous préférons vous mettre en garde afin d'éviter de tomber dans le piège.

Si jamais vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à faire le 17 ou le numéro de la gendarmerie de Marine (01 30 39 70 27), ou tout autre personne pouvant vous rassurer et intervenir le cas échéant.

Comment faciliter vos démarches administratives

Porter plainte en ligne...

Désormais les dépôts de plainte peuvent s'effectuer, sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

Ce service vous permet de faire une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisis. Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.

Dans les autres cas, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

La préfecture s'invite sur votre mobile...

Le ministre de l'intérieur, est venu en préfecture le 11 mai pour inaugurer l'application mobile « Mapréfecture », dont la préfecture du Val-d'Oise est pilote.

Cette application téléchargeable dans l'AppStore et disponible sur Google play facilitera vos démarches, vous indiquera les numéros utiles, donnera des alertes et beaucoup d'autres informations.



Covoit'ici

Le Parc naturel régional du Vexin français, la communauté d'agglomération Seine et Vexin (GPSO), le département du Val d'Oise et la start-up Ecov ont lancé Covoit'ici, le premier service public de covoiturage quotidien, avec le soutien du Conseil Régional d'Île-de-France.

Les stations de covoiturage sont composées de bornes connectées qui permettent à des passagers de trouver des conducteurs. Concrètement, il suffit pour un passager de se rendre à une station et d'utiliser la borne pour indiquer la destination voulue et insérer sa carte bancaire. Le passager obtient alors un titre de transport (qu'il peut annuler à tout moment). Sa demande de covoiturage est alors affichée instantanément sur des panneaux lumineux installés sur la voirie. Les conducteurs qui passent à proximité sont ainsi informés et peuvent s'arrêter s'ils le souhaitent pour covoiturer.

Le conducteur peut covoiturer spontanément sans être inscrit. Il devra juste s'enregistrer sur le site internet en mentionnant le code indiqué sur le ticket pour toucher le montant du covoiturage (0,19 €/km, un tarif suffisamment faible pour ne pas se situer dans le domaine des taxis). Covoit'ici est destiné à des déplacements courts (rabattement sur gare, bus...) en Île-de-France.

Aujourd'hui, cinq stations sont déjà ouvertes et en service : Chars dont l'inauguration a eu lieu le 18 mars dernier, les Mureaux (deux stations), Hardricourt, Vaux-sur-Seine et Oinville-sur-Montcient. Au cours de l'expérimentation, 20 stations seront installées d'ici l'été 2016, cinq sur le Val d'Oise, côté Vexin et 15 sur le périmètre de l'ancienne agglomération Seine & Vexin.

Du football pour nos jeunes

Nous vous rappelons que Monsieur Serge Le Guen souhaite s'investir pour accompagner des enfants, via le club de foot AS VEXIN.

Que tout ceux qui souhaitent jouer au foot, notamment à Nucourt, se fassent connaître en mairie en laissant leur nom, prénom, âge et coordonnées à l'attention de Serge Le Guen.

Un entraînement pourrait être proposé le mercredi après-midi. Les horaires et les tranches d'âge seront définis ultérieurement, en fonction des demandes.



Garde d'animaux

Madame Gambais offre de venir trois fois par jour pour nourrir, abreuver et promener votre chien (ou chat) pendant votre absence. Pour cela, seul un accès au jardin est nécessaire. Ce service n'est proposé que sur Nucourt.
Contact : 07 83 41 74 16.



Bibliothèque

La bibliothèque a reçu de nouvelles bandes dessinées ainsi que des collections de livres pour les tout petits sans oublier les ados qui pourront découvrir de nouveaux romans.

Les enfants scolarisés à Nucourt viendront à la bibliothèque les jeudis 9 juin et 23 juin 2016.

Nous demandons à tous les élèves de rendre les livres qu'ils ont empruntés le 23 juin, sans oublier de ramener leur sacoches puisque celles-ci serviront pour les élèves l'année prochaine.

Nous vous informons que la bibliothèque sera fermée cet été.

Les bibliothécaires vous remercient et vous donnent rendez-vous à la journée des associations qui se tiendra début septembre.

Dernières places pour le centre de loisirs

Il n'est pas encore trop tard pour l'inscription, le camp de César accueillera les enfants de 3 à 15 ans du mercredi 6 juillet au vendredi 5 août. Vous pouvez retirer un dossier d'inscription auprès de votre commune ou le télécharger sur le site de la CCVC : <http://www.ccvexincentre.fr>